

Quels sont les critères de sélection pour obtenir le Statut National de l'Etudiant Entrepreneur ?

- **Critère obligatoire :**
 - Idée de projet claire et innovante
- **Critères optionnels :**
 - Activités dans les clubs ou les associations
 - Lettre de recommandation du centre « 4C » de son établissement
 - Attestation de formation ou de certification
 - Maîtrise de la langue française et anglaise

VOUS ÊTES ÉTUDIANT-E

VOUS AVEZ UNE IDÉE OU UN PROJET DE CRÉATION D'ENTREPRISE VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER DU STATUT NATIONAL DE L'ÉTUDIANT-ENTREPRENEUR



www.uma.rnu.tn



(216) 58 222 333



pole.etudiant.entrepreneur@uma.tn
chiraz.bassoumi@iscae.uma.tn



Campus universitaire la manouba 2010

Quels sont les critères d'évaluation pour passer en niveau de Statut National de l'Etudiant Entrepreneur ?

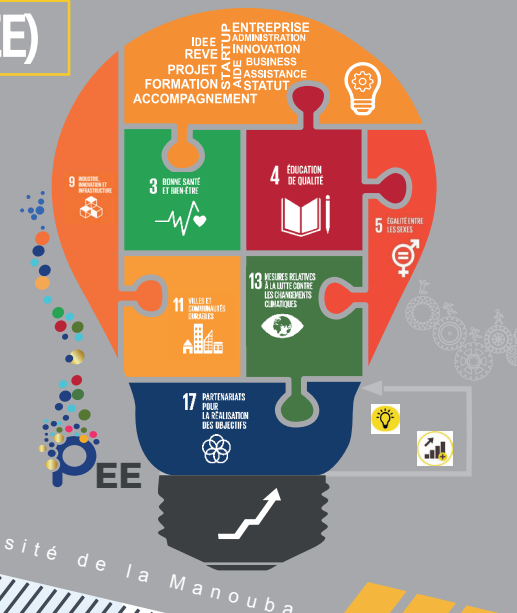
De niveau S E-E **initiateur** à niveau S E-E **Innovateur**:
présence de Business Plan.

De niveau S E-E **Innovateur** à niveau S E-E **Promoteur**:
création d'entreprise.



Statut National de l'Etudiant Entrepreneur

(SNEE)



De la Sélection à l'Accompagnement



Qu'est ce qu'un Statut National de l'Etudiant Entrepreneur ?

Statut spécial accordé aux étudiants porteurs d'idées ou de projets innovants. Ce statut permet aux Etudiants-Entrepreneurs de bénéficier de différents avantages académiques, de formation, d'accompagnement et de réseautage.

Trois niveaux de statuts Etudiants-Entrepreneurs.

Chacun des 3 niveaux est attribué à l'Etudiant-Entrepreneur selon le degré de maturité du projet :

- Statut Etudiant-Entrepreneur **Initiateur**
- Statut Etudiant-Entrepreneur **Innovateur**
- Statut Etudiant-Entrepreneur **Promoteur**

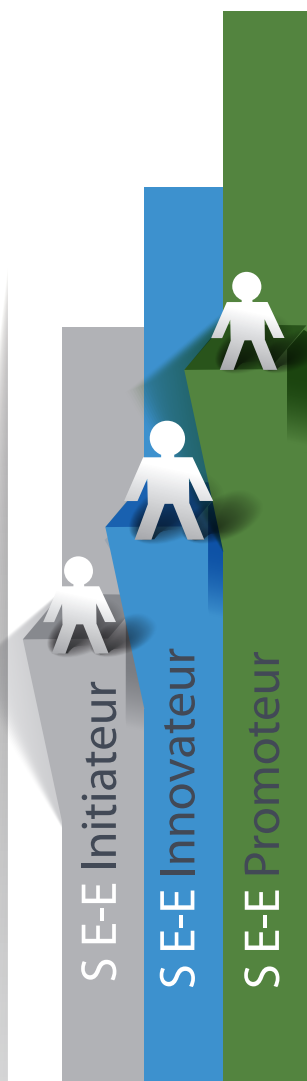
Le Statut National de l'Etudiant-Entrepreneur dure une année reconductible



Qui a le droit au Statut National de l'Etudiant Entrepreneur ?

Tout étudiant de tout niveau et de toute spécialité ayant une idée de projet claire et innovante.

Il est possible de candidater de façon individuelle ou en groupe d'étudiants de spécialités ou/et d'établissements différents. Le groupe ne doit pas dépasser 4 étudiants candidats.



Quels sont les avantages du Statut National de l'Etudiant Entrepreneur ?

AVANTAGES ACADEMIQUES

- Valoriser les unités transversales liées au programme
- Fournir la flexibilité nécessaire dans l'emploi du temps
- Considérer le projet de création d'entreprise comme un projet de fin d'étude
- Statuer la qualité « Etudiant-Entrepreneur » dans le supplément du diplôme et dans la carte Etudiant Intelligente

FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT

- Accompagnement et encadrement personnalisés par des encadrants académiques et professionnels
- Participation aux sessions de formation et de certification en entrepreneuriat et création d'entreprise
- Priorité pour la participation dans les séminaires et conférences liés à la création d'entreprise

ACCES AUX ESPACES/RESSOURCES MATERIELLES

- Accès à l'espaces « Etudiant - Entrepreneur » et aux opportunités de réseautage avec les étudiants entrepreneurs de différentes spécialités
- Accès au FABLAB et aux laboratoires et centres de recherche

SOUTIEN DANS LA RECHERCHE DES SOURCES DE FINANCEMENT